

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Cubertafon, M. Blanchet, M. Bru, M. Lainé, Mme Poueyto, Mme Thillaye et Mme Lingemann

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 67, insérer l'alinéa suivant :

« La préparation opérationnelle des forces armées doit par ailleurs pouvoir s'appuyer sur des espaces d'entraînement adaptés, tenant compte des évolutions des enjeux et des théâtres d'opérations liées au changement climatique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Face aux enjeux que présente le dérèglement climatique, les Armées doivent se préparer afin de pouvoir répondre de la manière la plus pertinente aux menaces liées à ces aléas.

De nombreux travaux démontrent que les conditions de déploiement des soldats risquent d'être fortement durcies en raison des nouveaux aléas climatiques auxquels ils devront faire face. Il est important d'inclure dans la préparation opérationnelle des forces armées cette dimension afin de leur permettre un entraînement de rigueur eu égard à ces multiples enjeux.